

Réseau scolaire

Des offres totalement inacceptables

Voici un bref survol des dépôts sectoriels du gouvernement. Profondément indignées, les fédérations du réseau scolaire de la CSQ ont critiqué ces offres, qui pourraient entraîner des reculs importants pour leurs membres et les élèves. Au cours des prochains jours, elles amorceront de bonne foi leurs négociations avec les comités patronaux de négociation et elles s'attendent à ce qu'ils en fassent de même.

Personnel enseignant

Le gouvernement demande aux enseignantes et enseignants d'en faire nettement plus – avec plus d'élèves! –, mais avec beaucoup moins de ressources, et ce, tout en souhaitant réduire de façon très importante leur autonomie professionnelle. Au cœur du dépôt patronal, on trouve plusieurs éléments, dont les mesures suivantes :

- Plus d'élèves par classe (incluant dans les milieux défavorisés). Retrait de la convention collective des moyennes d'élèves par classe et de la plupart des ratios déjà établis.
- Davantage d'élèves en difficulté par classe sans tenir compte de leurs difficultés réelles (retrait de la pondération à priori), et ce, sans aucune garantie de services.
- Augmentation de 32 à 35 heures par semaine du temps de présence à l'école, sans ajustement salarial.
- Disparition de la période prévue pour le travail personnel à l'école, faisant ainsi passer de 27 à 35 heures par semaine le travail assigné par la direction : une entrave majeure



à l'autonomie professionnelle, de même qu'au temps de préparation et de correction.

- Recul de l'entrée progressive au préscolaire et regroupement des élèves à plus d'une année d'études incluant la mixité des élèves du préscolaire et de la première année.
- Augmentation de la précarité (surtout en formation professionnelle et à la formation générale des adultes) et accès plus difficile à l'assurance salaire.

Pour en savoir plus, consultez le site fse.qc.net

Personnel professionnel de l'éducation

Du côté des services professionnels en éducation, les demandes patronales se traduisent par des reculs sans précédent des conditions de travail. Elles visent essentiellement à faire des économies et à atteindre une totale flexibilité dans la gestion du personnel, ce qui engendrera une précarité accrue. De plus, on n'y trouve aucune mesure

pour améliorer les services à l'élève, et l'attraction et la rétention du personnel, alors qu'il est déjà difficile de pourvoir les postes vacants.

Avec ses demandes de récupération, le gouvernement préconise un modèle de service à courte vue, qui risque de nuire grandement à la qualité et à l'accessibilité des services à l'élève, en plus de démontrer un manque de reconnaissance flagrant envers le personnel professionnel.

Pour en savoir plus, consultez le **communiqué de presse** de la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ).

Personnel de soutien scolaire

Le dépôt patronal présenté au personnel de soutien scolaire ne propose ni plus ni moins que des récupérations et des réductions de services. Pas un mot pour améliorer les conditions de travail du personnel ou les services aux élèves. Pire, les mesures présentées pourraient aggraver la situation ainsi qu'accentuer la précarité et l'insécurité du personnel.

En effet, tout en demandant encore plus de flexibilité, de souplesse et de polyvalence, le gouvernement tente d'imposer des reculs importants. Parmi les principaux éléments, mentionnons :

- Dépistage et reconnaissance des élèves à risque plus difficiles, entraînant une diminution des services offerts par les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée et les préposées et préposés aux élèves handicapés.
- Accès plus restreint à l'assurance salaire.
- Limite d'avancement dans les échelons et dans les processus d'affectation.
- Accès plus difficile aux choix des vacances et limitations dans les congés spéciaux ou pour cas de force majeure.

Une fois de plus, le gouvernement ne semble pas vouloir reconnaître le travail accompli par le personnel de soutien.

Pour en savoir plus, consultez le **communiqué de presse** de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ).



**POUR NE RIEN MANQUER
SUR LA NÉGO...**

VOUS SOUHAITEZ TOUT SAVOIR SUR L'ÉVOLUTION DE LA NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC ? ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE DE LA CSQ EN VISITANT LE SITE NEGO2015.ORG.



Réseau de l'enseignement supérieur

Des offres patronales inqualifiables!

Les dépôts patronaux – très similaires – qui ont été présentés à la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ), à la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ) et à la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ)¹ sont inqualifiables!

On y trouve de grandes orientations dont les principes idéologiques sont inquiétants, et ce, tant pour les membres que pour l'avenir du réseau collégial. Le gouvernement devra préciser ses demandes. Les trois fédérations appréhendent toutefois des tentatives de récupération dans les conditions de travail et d'autres coupes dans les services offerts aux étudiantes et étudiants.



Elles sont également très déçues de l'absence de proposition visant à améliorer la valorisation, l'attraction et la rétention du personnel dans le réseau collégial.

Pour la FPSES-CSQ, la FPPC-CSQ et la FEC-CSQ, il ne fait aucun doute : la négociation sera laborieuse. Néanmoins, elles réitèrent leur volonté d'aborder ces pourparlers de bonne foi. Elles souhaitent grandement que les représentantes et représentants gouvernementaux travaillent dans le même esprit.

Pour en savoir plus, consultez leur **communiqué de presse** conjoint.

1. Rappelons que la FEC-CSQ négocie avec la FNEEQ-CSN (Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec) au sein de l'Alliance des syndicats des professeures et professeurs de cégep.



**POUR NE RIEN MANQUER
SUR LA NÉGO...**

VOUS SOUHAITEZ TOUT SAVOIR SUR L'ÉVOLUTION DE LA NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC ? ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE DE LA CSQ EN VISITANT LE SITE NEGO2015.ORG.



Réseau de la santé et des services sociaux

« Offres » patronales : rien n'est épargné

Les offres sectorielles du gouvernement laissent craindre le pire pour les conditions de travail du personnel du réseau de la santé et des services sociaux, et l'accessibilité aux soins pour la population.

Rien n'est épargné : plusieurs dispositions existantes dans les conventions collectives sont remises en cause, dont la mobilité du personnel, les mesures d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre, l'assurance salaire, les absences, et les congés.

Le gouvernement souhaite aussi accroître, notamment, la disponibilité et la flexibilité du personnel, revoir les avantages dévolus à des secteurs ou à des titres d'emploi particuliers ainsi que certains paramètres de la procédure de mise à pied et du régime de la sécurité d'emploi. Il tente également d'affaiblir les syndicats en nuisant à leur capacité à défendre leurs membres.

La Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) et la Fédération des syndicats de la santé et des services sociaux (F4S-CSQ) ont déjà proposé de nombreuses pistes de solution,



l'automne dernier lors du dépôt de leurs demandes, pour répondre aux problèmes liés à l'organisation du travail (par exemple des mesures favorisant la stabilité des équipes, l'implantation de ratios personnel-patients), à l'attraction et à la rétention du personnel ainsi qu'à l'accessibilité aux soins et aux services.

Au cours des prochains jours, la FSQ-CSQ et la F4S-CSQ amorceront leurs négociations dans un esprit constructif et elles souhaitent obtenir la même ouverture de la part de la partie patronale.

Pour en savoir plus, consultez leur **communiqué de presse** conjoint.



POUR NE RIEN MANQUER SUR LA NÉGO...

VOUS SOUHAITEZ TOUT SAVOIR SUR L'ÉVOLUTION DE LA
NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC ? ABONNEZ-VOUS À
L'INFOLETTRE DE LA CSQ EN VISITANT LE SITE NEGO2015.ORG.

